



INFORMATIONS PAROISSIALES

N° 330 - MARS 2020

PAROISSE SAINT-JEAN

23 rue Jean Moulin

18000 BOURGES

☎ 02.48.24.29.94

Permanence : vendredi 17 h à 19 h

Accès au site web : [paroisse de Bourges -Saint-Jean](http://paroisse.de.Bourges-Saint-Jean)

Curé : Père Alain KRAUTH

alain.krauth@diocese-bourges.org

LE CARÊME : 40 JOURS POUR SE PRÉPARER À PÂQUES

Le carême est le temps où nous prenons conscience, non pas de notre péché, mais de la grandeur à laquelle nous sommes appelés. Il n'est pas question, durant le carême, de dompter le corps. Il convient avant tout de libérer de notre cœur les ressources d'amour et de solidarité que Dieu nous a confiées.

Le carême est le temps de la couleur : on se débarrasse de la patine et de la poussière accumulées et on se trouve en face de la beauté du commencement.

Le carême est le temps où l'on s'assoit près du Christ, à son écoute. Alors s'ouvre un chemin pour vivre.

Mais peut-être faut-il plus que quarante jours pour passer à l'Évangile. Peut-être bien faut-il une vie entière pour accomplir notre baptême et devenir chrétien ! Une vie entière pour ressusciter à l'Évangile avec le Christ dans la lumière de l'aurore ! Le carême en est le commencement.

« Comment dois-je me présenter devant le Seigneur ? demande le peuple. Comment m'incliner devant le Très-Haut ? Dois-je me présenter avec de jeunes taureaux pour les offrir en holocaustes ? Prendra-t-il plaisir à recevoir des milliers de béliers, à voir des flots d'huile répandus sur l'autel ? Donnerai-je mon fils aîné pour prix de ma révolte, le fruit de mes entrailles pour mon propre péché ?

Homme, répond le prophète, on t'a fait connaître ce qui est bien, ce que le Seigneur réclame de toi : rien d'autre que respecter le droit, aimer la fidélité et t'appliquer à marcher avec ton Dieu. » (Livre de Michée 6, 6-8)

PROPOSITIONS POUR LE CARÊME 2020

Entrée en Carême :

Mercredi des Cendres 26/2 à 19h à l'église Saint-Jean
Suivie d'un repas soupe-pain-pomme (offrande pour le CCFD)

Partage d'Évangile :

Mardis 3, 10, 17 et 24 mars à 17 h 30
Au Centre paroissial Saint-Jean

3° dimanche de Carême : 15 mars avec les catéchumènes

à 10h30 : messe à la chapelle St-Paul

Concert organisé au profit d'une école catholique au Rwanda :

Samedi 21 mars à 15 h
à l'église de Saint-Germain

Soirée soupe-pain-pomme suivie d'un témoignage sur la vie des Palestiniens :

Mercredi 25 mars à 19 h
au Centre paroissial de St-Germain

Soirée sur le logement au service du bien commun (ACI-ACO-CMR-CVX-Ensemble Générations-Habitat et Humanisme) :

Mercredi 25 mars de 20 h à 22 h à la Maison diocésaine

Confessions individuelles :

Samedi 28 mars de 10 h à 12 h
à l'église Saint-Jean

Journée du pardon en Doyenné :

Mercredi 1er avril de 12 h à 22 h
à l'église du Sacré-Cœur

5° dimanche de Carême : 29 mars avec les catéchumènes

à 10h30 : messe des familles à la chapelle Saint-Paul

SOUTIEN APPORTÉ À LA COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE MALGACHE

Après consultation de la communauté paroissiale Saint-Jean, lors des messes du samedi 18/1 et du dimanche 19/1, du Conseil Économique Paroissial le 21/1 et de l'Équipe d'Animation Pastorale le 22/1, une convention est signée entre l'Association Diocésaine de Bourges, la Paroisse Saint-Jean et l'association culturelle évangélique malgache pour permettre à celle-ci de pouvoir utiliser la chapelle Notre-Dame de la Paix deux dimanches matin par mois pour y célébrer le culte évangélique.

Nous ne pouvons que nous réjouir que cette chapelle, rarement utilisée le dimanche, puisse servir à une autre communauté chrétienne de Bourges.

ACTIVITÉS PROCHAINES SUR LE DOYENNÉ DE BOURGES

- ♦ **Journée Mondiale de Prière le vendredi 6 mars à 19 h** au Centre protestant La Chaume, place du 14 juillet à Asnières-lès-Bourges, suivi d'un verre de l'amitié : cette année, ce sont des chrétiennes du Zimbabwe qui nous invitent toutes et tous, à la prière, à travers le monde en s'appuyant sur le texte du paralytique dans l'évangile de Jean 5, 1-9a.
- ♦ **Le groupe œcuménique propose une lecture commune du livre de Tobie :** jeudi 19 mars et jeudi 14 mai à 20 h 30 (à la Maison diocésaine à Bourges)

TEMPS DE FORMATION DIOCÉSAIN LE VENDREDI 27 MARS POUR LES PERSONNES ASSURANT UN SERVICE D'ACCUEIL

Geneviève Gitton, membre du service de formation du diocèse, propose un temps de formation pour toutes les personnes assurant un service d'accueil en paroisse (permanences d'accueil, célébrants d'obsèques, catéchistes...) afin de permettre un partage sur les façons de faire et d'être lors d'une démarche d'accueil.

Cette formation aura lieu le vendredi 27 mars de 9 h 30 à 12 h 30, en présence de Mgr Beau, à la Maison diocésaine, 23 rue Nicolas Leblanc à Bourges.

Si vous êtes intéressé, parlez-en à votre curé qui vous donnera le bulletin d'inscription.

ACTIVITÉS PROCHAINES SUR LES QUARTIERS NORD DE BOURGES

- ♦ déjeuner des bénévoles de l'Épicerie Solidaire : vendredi 13 mars
- ♦ coordination des acteurs des quartiers nord : mercredi 25 mars
- ♦ brocante au Centre social de la Chancellerie : samedi 28 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS

Tous les six ans, les Français sont appelés à élire les Conseils municipaux qui, à leur tour, éliront les maires des communes. Cette année, les élections auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

Ces élections seront aussi l'occasion d'élire les conseillers communautaires (des Communautés de communes).

**TEMPS DE RENCONTRE CHRÉTIENS-MUSULMANS (RIBAT) SUR LE THÈME :
« COLÈRE DE DIEU, COLÈRE DES HOMMES » LE 7 FÉVRIER**

34 personnes se sont retrouvées au Hameau de la Fraternité le vendredi 7 février pour partager sur le thème : « **Colère de Dieu, colère des hommes** ».

Ce thème a soulevé bien des questions et des interrogations dans les cinq petits groupes qui se sont constitués, avec des affirmations souvent contradictoires. Pour certains, Dieu se met en colère (selon l'adage « Qui aime bien châtie bien ») à cause d'attitudes ou d'actions mauvaises des hommes : le manque de foi, l'égoïsme, l'adoration de l'argent, l'exploitation destructrice de la nature, toutes les formes d'injustice (un verset coranique dit qu'Allah s'est interdit l'injustice à lui-même et demande à l'homme de faire de même) ... Pour d'autres, Dieu ne peut pas se mettre en colère car il n'est qu'amour et miséricorde ; il est toujours clément. Pour d'autres encore, il ne faut pas parler de la colère de Dieu mais plutôt de sa tristesse devant la mauvaise conduite des hommes.

Certains croient que Dieu a les mêmes raisons que les hommes de se mettre en colère mais que la colère de Dieu diffère de celle des hommes en ce que **Dieu est plus patient** (comme le dit un psaume de la Bible, Dieu est « lent à la colère et plein d'amour » ; il espère toujours que l'homme va se reprendre). Peut-être est-il même trop patient...?

Comme **manifestations de la colère de Dieu**, il a été évoqué le Déluge (Dieu, excédé par la mauvaise conduite de l'humanité, envoie le déluge sur terre mais sauve quelques personnes de la mort), la mort de Pharaon lors de la traversée de la mer rouge (il s'était opposé au départ du peuple hébreu ; mais qu'en est-il des soldats égyptiens qui ont péri avec lui ?), Jésus qui expulse les marchands du Temple de Jérusalem...

Certains pensent que les catastrophes naturelles, les malheurs sont des **punitions divines**. Mais quel lien y-a-t-il entre les conduites humaines et les événements de la vie ? Dieu veut-il nous mettre à l'**épreuve** pour vérifier notre foi et nous fortifier ? Peut-on croire que Dieu est à l'origine des événements négatifs alors qu'il n'est qu'amour ?

Par contre, il est sûr que les hommes n'assument pas toujours leurs fautes et peuvent avoir tendance à vouloir se dédouaner sur Dieu, à faire de Dieu un bouc émissaire : « **Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour mériter ça ?** ».

A priori, **colère et miséricorde semblent deux attitudes antinomiques**, difficiles à articuler ensemble. Mais Dieu semble avoir davantage de capacité que l'homme à faire miséricorde. L'homme a souvent besoin de temps pour arriver à pardonner. Dans la religion catholique, il existe le sacrement du pardon par lequel un homme va dire ses manquements à un prêtre et reçoit de lui le pardon de Dieu !

Pour finir, le Père Alain a pointé que **bien des affirmations contradictoires et des questions subsistent** après ce temps de partage. Il convient certainement de **prendre le temps d'interpréter les textes sacrés**, la Bible et le Coran, avec les lumières d'aujourd'hui pour éviter de mal comprendre le texte révélé (ainsi par exemple pour le Déluge, il est présenté dans l'Ancien Testament comme une punition envoyée par Dieu et il est interprété aujourd'hui comme une catastrophe naturelle fréquente en Babylonie avec les inondations des fleuves du Tigre et de l'Euphrate). Il faut également **se confronter à la grave question du mal et de la souffrance sur terre** car ce ne sont pas toujours les méchants qui sont punis durant cette vie-ci, ni les gentils comblés de bénédictions...

Enfin, une femme musulmane a énoncé en arabe **les 99 noms d'Allah** donnés dans le Coran puis Alain a rappelé que pour les chrétiens, Dieu avait **3 noms : Père, Fils et Saint-Esprit**. Pour nous réconforter, nous avons partagé ensemble un verre de l'amitié bien mérité !

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 mai à 18 h au Centre paroissial Saint-Jean et portera sur « pardon et réconciliation ».

CALENDRIER PAROISSIAL ET DIOCÉSAIN

- ◆ réunion du Conseil Économique Paroissial : mardi 3 mars
- ◆ réunion de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) : mercredi 4 mars
- ◆ communauté H'mong : dimanche 8 mars à 14 h au Centre paroissial
- ◆ réunion de l'équipe MCR : mardi 10 mars à 14 h 30
- ◆ aumônerie 4°-3° : vendredi 13 mars de 19 h 30 à 21 h 30 et rassemblement en doyenné : samedi 28 mars de 9 h 30 à 12 h
- ◆ catéchisme et aumônerie 6°-5° : samedis 14 et 28 mars de 10 h 30 à 12 h et rassemblement de Doyenné pour les 6°-5° : samedi 14 mars de 9 h 30 à 12 h à l'église du Sacré-Cœur
- ◆ commission pastorale de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle : 24 mars
- ◆ confessions individuelles : samedi 28 mars de 10 h à 12 h à l'église Saint-Jean

UNE BELLE JOURNÉE AU SÉMINAIRE D'ORLÉANS LE SAMEDI 8 FÉVRIER

Une cinquantaine de personnes des six paroisses du Doyenné de Bourges sont allées visiter le séminaire d'Orléans le samedi 8 février et sont revenues enchantées de cette journée, avec l'Eucharistie célébrée en milieu de journée.

Le séminaire d'Orléans forme les séminaristes du Diocèse de Bourges : c'est ainsi que le Père Vincent Joyau, ordonné en juin 2019 et actuellement vicaire sur la paroisse Saint-Henri à Bourges, y a été formé. Néanmoins, les années passées, certains prêtres du diocèse ont pu être formés dans d'autres séminaires : celui de l'Institut Catholique de Paris, celui de Rome ou celui du Prado à Lyon.

Après un trajet en car tout en douceur, nous avons été accueillis à l'église Saint-Aignan par le responsable du séminaire puis nous avons été répartis en quatre groupes pour parcourir quatre ateliers dans la journée.

- ♦ **la rencontre d'un séminariste qui a partagé son chemin de vocation** : son itinéraire familial et scolaire, l'appel qu'il a entendu dans son cœur, un appel validé par l'Évêque qui prend la décision d'envoyer au séminaire, les réticences initiales de la famille, la vie communautaire avec 32 séminaristes de 16 diocèses (de convictions, de formations, de milieux sociaux différents), en étant accompagné spirituellement par un prêtre (2 fois par mois) ... Chaque séminariste reçoit 240 € / mois, est nourri et logé. Il peut profiter de la moitié des petites vacances scolaires et d'un mois l'été et peut faire du sport pendant l'année. Une année de formation coûte 23 000 €, financée par le diocèse qui envoie, soit près de 150.000 € sur six ans ! L'Évêque d'Orléans vient régulièrement au séminaire pour y célébrer la messe, partager un repas...
- ♦ **la vie au séminaire** : après un an de propédeutique (année de discernement sur la relation à Dieu, la vocation, l'amour de l'Église et les choix que cela implique), il y a six années de formation personnalisée. Deux ans pour devenir disciple (avoir une vie baptismale en cohérence avec la foi), trois ans pour être configuré au Christ (pasteur et serviteur) et un an d'année diaconale (avec une forte présence en paroisse). Les 32 séminaristes actuels ont de 19 à 55 ans, viennent des cinq continents et seize diocèses ; certains ont un CAP et d'autres ont fait des études supérieures (littéraires ou scientifiques). Le conseil des formateurs est constitué de six prêtres et, depuis cette année, d'une femme. 40 % des hommes qui entrent au séminaire deviennent prêtres (les autres arrêtent soit à cause de l'engagement à vie, soit de la lourdeur de la charge). L'ordination comme prêtre implique l'incardination dans un diocèse, c'est-à-dire le rattachement à un diocèse au service duquel on est mis.

- ♦ **la visite des bâtiments** : salles de cours, bibliothèque, salle à manger, chapelle communautaire, oratoires, chambres, lieux de détente, parc...
- ♦ **l'organisation de la formation** (un séminaire est destiné à faire grandir les semences) : intellectuelle (cours de théologie, de philosophie, de bible, de sciences humaines, de latin et de grec, d'animation de réunion...), humaine (par la vie communautaire et la confrontation aux autres, la rencontre possible d'un psychologue pour mieux se connaître), spirituelle (les liturgies communes, l'oraison personnelle, des temps spirituels, l'accompagnement spirituel tous les 15 jours), pastorale (en paroisse, en aumôneries pour découvrir différents lieux d'Église et apprendre à vivre la diversité).

Nous avons terminé la journée par un temps de prière pour les vocations dans l'église, puis le retour en car sur Bourges.

UNE INTERVENTION DU PAPE FRANÇOIS

Le pape François est intervenu, mercredi 5 février, à la rencontre sur les « nouvelles formes de solidarité » organisée par l'Académie pontificale des sciences sociales et a invité les participants à revoir les politiques actuelles et dénoncé les inégalités.

« *Le monde est riche et pourtant le nombre de pauvres augmente* », a souligné d'emblée François, relevant que si le revenu annuel moyen est de 12 000 dollars par personne, « *des centaines de millions de personnes sont encore dans une situation de pauvreté extrême, privées de logement, de soins, d'électricité ou d'eau potable* ».

Mais s'il a dressé un constat amer de la situation, le pape a insisté sur le fait que cela ne doit pas motiver « *le désespoir* » mais d'autant plus inciter à « *l'action* » qu'il s'agit de « *problèmes qui peuvent se résoudre* » et que les ressources ne manquent pas. « *Il n'existe pas de déterminisme qui nous condamne à l'inégalité universelle* », a-t-il martelé à deux reprises, mettant en cause le manque de volonté et de prise de décision. « *Un monde riche et une économie vibrante peuvent et doivent mettre fin à la pauvreté* », a-t-il expliqué, invitant à générer des dynamiques capables d'inclure et non d'exclure les pauvres.

« *Nous devons choisir à quoi et qui donner la priorité*, a-t-il indiqué. *S'il faut favoriser des mécanismes socio-économiques favorables à tous ou, au contraire fomenter un système qui finit par justifier certaines pratiques qui ne font qu'augmenter le niveau d'injustices et de violences sociales.* »

NOS PEINES... LES OBSÈQUES SUR LA PAROISSE - FÉVRIER 2020

Paulette VARGA - Paule SPINA

HORAIRES DES MESSES PAROISSIALES POUR LE MOIS DE MARS 2020

- ♦ Messes en semaine : du mardi au vendredi à 9 h, à l'oratoire de l'église Saint-Jean
- ♦ Samedi à 18 h 30 : à la chapelle Notre-Dame de la Paix, sauf les 28 mars et 4 avril
- ♦ Dimanche à 10 h 30 : à la chapelle Saint-Paul

MARS 2020	CÉLÉBRATION	LIEUX	
		PAROISSE SAINT-JEAN	PAROISSE SAINT-GERMAIN
Samedi 29 Février	1 ^{er} dimanche de Carême	Notre-Dame de la Paix	
Dimanche 1er mars		Saint-Paul	Asnières-lès-Bourges
Samedi 7 mars	2 ^{ème} dimanche de Carême	Notre-Dame de la Paix	
Dimanche 8 mars		Saint-Paul	Saint-Germain-du-Puy
Samedi 14 mars	3 ^{ème} dimanche de Carême	Notre-Dame de la Paix	
Dimanche 15 mars		Saint-Paul	Fussy
Samedi 21 mars	4 ^{ème} dimanche de Carême	Notre-Dame de la Paix	
Dimanche 22 mars		Saint-Paul	Saint-Germain-du-Puy
Samedi 28 mars	5 ^{ème} dimanche de Carême Messe des familles	Pas de messe	
Dimanche 29 mars		Saint-Paul	Nohant-en-Goût

AVRIL 2020	CÉLÉBRATION	LIEUX	
		PAROISSE SAINT-JEAN	PAROISSE SAINT-GERMAIN
Samedi 4 avril	Dimanche des Rameaux et de la Passion	Saint-Jean à 18h30	Asnières-lès-Bourges
Dimanche 5 avril		Saint-Paul à 10 h 30	Saint-Germain-du-Puy